

RAPPORT DE GÉRARD TENDRON **Secrétaire perpétuel**

Les travaux de l'Académie d'agriculture de France au cours de l'année 2012-2013 et les perspectives pour l'année 2013-2014

Mesdames et Messieurs,
Chères consœurs, chers confrères,

L'année académique 2012-2013 a été marquée par le lancement de trois chantiers importants. Je les avais annoncés, avant mon élection en tant que Secrétaire perpétuel, comme devant constituer des priorités d'action, afin de moderniser l'organisation et le fonctionnement de notre Compagnie :

- l'élaboration d'un programme de travail ;
- la mise en œuvre d'outils de communication plus performants ;
- la révision de nos statuts.

Au titre du compte rendu de nos activités, ce sont ces trois points que je développerai plus particulièrement, en passant plus rapidement sur les autres activités de l'Académie, avant d'aborder dans une seconde partie, les perspectives pour l'année académique 2013-2014.

A – Les activités de l'Académie en 2012-2013

1. L'élaboration du programme de travail

L'élaboration du programme de travail constitue une innovation importante par rapport à nos pratiques antérieures. Cette proposition a recueilli un large consensus, puisque le Conseil de pilotage des programmes en a approuvé le principe lors de sa séance du 4 avril 2012 et la Commission académique le 20 juin 2012.

Son élaboration a suscité des débats fructueux à l'intérieur des sections et des groupes de travail, qui ont été amenés à préciser les sujets sur lesquels ils souhaitaient engager des réflexions, dans les mois ou les années à venir. Elle a permis au Bureau de dégager des thématiques communes qui ont reçu l'approbation du Conseil de pilotage des programmes, le 5 décembre dernier.

Le choix de ces thématiques a été guidé par les enjeux de société qu'elles représentent et par la préoccupation de notre Compagnie d'apporter sa contribution aux débats qu'elles suscitent. Elle le fait sous forme d'avis motivés et documentés, fondés sur des analyses objectives et sur la production de synthèses des connaissances scientifiques. Ainsi, notre Académie répond à sa vocation fondamentale d'établir des passerelles entre les scientifiques, les acteurs opérationnels, les décideurs et les citoyens.

Quatre thématiques principales ont mobilisé les réflexions de l'Académie. Je vais les décrire succinctement.

1.1. Produire mieux et plus pour nourrir les hommes

Nourrir la population de la planète qui continue à augmenter fortement, tout en préservant au mieux l'environnement, nécessite de produire plus et de réduire l'impact des cultures et de l'élevage sur l'environnement, dans un contexte de changement climatique.

Etre vigilant sur la préservation de la biodiversité, utiliser avec discernement les intrants agrochimiques, mettre en œuvre des méthodes de production écologiquement intensives, plus attentives aux préoccupations environnementales en matière de santé et de croissance des plantes, valoriser les ressources que sont les sols, l'eau et l'azote notamment, se révèlent des enjeux qui requièrent d'adapter les cultures, les itinéraires techniques et les systèmes de production en utilisant au mieux les résultats des connaissances scientifiques, les outils de l'agronomie et de l'amélioration des plantes. De même, doivent être précisées les évolutions souhaitables de la transformation et de la distribution des produits alimentaires afin d'assurer sur le long terme la sécurité alimentaire (produire suffisamment) et la sécurité des aliments (produire des aliments sains), sachant que les besoins augmentent rapidement.

Sur le plan social, il convient aussi d'étudier la question cruciale des évolutions quantitatives et qualitatives du marché du travail en agriculture et des exclusions paysannes à l'échelle mondiale. La pénurie mondiale d'emplois risque de s'amplifier avec une population supplémentaire de deux milliards d'hommes d'ici 2050. La majorité des 40% de la population mondiale qui se consacre à l'agriculture est pauvre et les paysanneries sont d'ores et déjà entraînées dans des processus de paupérisation qui conduisent chaque année un grand nombre de paysans à quitter l'agriculture, et de venir s'entasser dans les villes dans un état de grand dénuement.

1.2. Adapter la gestion des écosystèmes agricoles et forestiers pour accompagner les changements globaux

Les effets du réchauffement climatique risquent de s'accroître dans les années à venir. Des sécheresses récurrentes pendant la saison de végétation des forêts ou des cultures, une élévation de la température moyenne, des épisodes fréquents d'incidents d'origine climatique auront des répercussions majeures sur les écosystèmes cultivés, agricoles ou forestiers.

Identifier les facteurs de risques, prévoir les aléas et les stratégies d'adaptation des écosystèmes agricoles et forestiers et définir les modalités d'une gestion adaptative revêtent donc une importance particulière.

Les choix d'espèces ou de variétés, en fonction des sols et des ressources en eau, des rotations, des modes de culture, des objectifs de production et l'utilisation des terres devront, dans bien des cas, être redéfinis, en tenant compte des progrès de la sélection conventionnelle, de la génomique, voire de la transgénèse.

De même, des réflexions prospectives sont indispensables concernant l'impact de l'agriculture sur les changements globaux d'une part, les contributions que l'agriculture et la sylviculture peuvent apporter face à l'épuisement des ressources naturelles, d'autre part.

La question des ressources en eau mérite une attention particulière en termes d'accès à l'eau pour l'agriculture, d'adaptation des pratiques culturales et des systèmes de culture aux potentialités du milieu et aux ressources en eau, de réduction des impacts de l'agriculture et de l'élevage sur la qualité de l'eau. Dans un contexte de changement climatique, une réflexion prospective est indispensable concernant les solutions alternatives et les moyens d'économiser l'eau.

Enfin, l'étude des interactions entre la forêt et la ressource en eau, marquées par de fortes variabilités spatio-temporelles et soumises à d'importants effets d'échelle apparaît essentielle. Elle devrait permettre d'optimiser la gestion forestière, en diminuant la consommation nette d'eau par la forêt, au bénéfice des ressources hydriques.

1.3. Intégrer les politiques agricoles, environnementales et territoriales

L'Académie doit contribuer à définir les modes de gestion adaptés, afin de tendre vers une biosphère aux potentialités élevées pour les populations futures. A ce titre, se pose la question de la responsabilité éventuelle de l'agriculture dans l'érosion, le maintien ou l'amélioration de la diversité biologique.

La capacité des agriculteurs et des éleveurs à satisfaire dans le futur les besoins alimentaires de l'humanité, tout en préservant le potentiel de production et en assurant un équilibre satisfaisant entre les différentes activités du milieu rural, constitue un enjeu majeur. L'Académie consacrera ses travaux dans ce domaine aux interactions, complémentarités et contradictions entre les politiques agricoles, environnementales et territoriales, afin de proposer des évolutions de nature à assurer plus de cohérence et de complémentarité. Elle poursuit ses réflexions sur les agricultures et les forêts en milieux périurbains, l'économie et la sociologie de l'agriculture, en rapport avec la protection de l'environnement, l'entretien des milieux naturels, les dynamiques territoriales, les relations intersectorielles.

1.4. Contribuer au débat sur « Innovations et acceptabilité sociale »

L'acceptabilité sociale des innovations techniques dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation ou de l'environnement est cruciale pour la société. L'opinion publique peut rejeter brutalement des innovations ou revenir sur ce qu'elle avait jusqu'alors accepté, de sorte que des solutions nouvelles doivent alors être trouvées. Les décideurs politiques mettent fréquemment en avant le principe de précaution pour interdire la poursuite ou l'exploitation d'innovations qui pourraient être utiles pour répondre aux besoins futurs de la société, alors même que le principe de précaution ne devrait pas être invoqué pour répondre à une réticence sociétale, idéologique ou philosophique.

La préservation de la biodiversité apparaît à beaucoup de nos concitoyens comme une priorité par rapport aux activités économiques en milieu rural et forestier. L'évolution de la perception de la nature mérite d'être approfondie, notamment en termes d'attrait des campagnes pour les urbains, des contraintes qu'elle génère pour les ruraux et des retombées économiques qu'ils peuvent en espérer. De même, le rôle des agriculteurs, et des ruraux au sens large, dans l'entretien de la nature et la fourniture de biens et de services aux urbains doit être mieux étudié, alors même que la réhabilitation de l'image environnementale de l'agriculture est une préoccupation de la profession agricole.

L'Académie poursuit ses réflexions sur les innovations et l'acceptabilité sociétale en déclinant cette thématique à propos de l'alimentation humaine, de l'élevage, de l'éthique de l'animal et des relations homme-animal, des biotechnologies et de la nature.

Il convient de souligner qu'en plus de ces quatre grandes thématiques transversales qui sous-tendent une proportion notable des travaux de l'Académie, chaque section a précisé dans un programme particulier les différents sujets sur lesquels elle compte s'investir, beaucoup débordant le cadre annuel.

Ce programme de travail a été largement diffusé. En interne, chaque membre de notre Compagnie a ainsi eu connaissance de l'ensemble des travaux entrepris et a pu participer à certains d'entre eux. En externe, il contribue à une meilleure lisibilité de notre travail et à une fréquentation accrue des séances publiques et du site Internet, ainsi qu'à la transformation de certaines de nos propositions en actions.

Il a guidé le choix des séances publiques, autour des thématiques principales retenues.

2. Les séances publiques

En dehors des périodes de vacances académiques, chaque mercredi après-midi est organisée une séance publique, le plus souvent au siège parisien de l'Académie. Le Conseil de pilotage des programmes, qui réunit les membres du Bureau et les dix secrétaires de sections, étudie et discute les propositions des sections et arrête le programme des séances, ainsi que leur calendrier.

Entre octobre 2012 et juin 2013, vingt-sept séances publiques ont été organisées dont deux séances inter académiques, ainsi que deux séances libres.

La liste de ces séances, regroupées selon les thématiques du programme de travail, et les noms des responsables de leur organisation figurent ci-après.

2.1. Produire mieux et plus pour nourrir les hommes

- La qualité gustative des aliments, par Jean Leteinturier et Annick Faurion

- Quel avenir pour les prairies en Europe, par Claude Béranger
- Mesure et évolution de la diversité génétique des plantes cultivées et des animaux domestiques, par Louis Ollivier et Bernard Le Buanec
- La sécurité alimentaire dans les pays du sud de la Méditerranée : enjeux et perspectives, par Jean-Louis Rastoin
- Plantes à parfum, aromatiques et médicinales : état des lieux, enjeux et perspectives, par Yves Lespinasse
- Le gaspillage, communication de Jacques Risse et Maurice-Paul Durand, en séance libre
- Nouveaux ravageurs, nouveaux défis, communication de Charles Descoins, en séance libre.

2.2. Adapter la gestion des écosystèmes agricoles et forestiers aux changements globaux

- Pour une utilisation plus efficace du phosphore dans les agro-systèmes, par Emmanuel Frossard et Christian Morel
- Bois-énergie, les méga projets de cogénération chaleur-électricité en France : approche prometteuse ou porteuse d'erreurs, séance controversée par Patrick Ollivier
- Quand les plantes manquent d'eau : écophysiologie et perspectives d'amélioration par Bernard Itier
- Forêts et eaux : nouveaux regards sur une question ancienne, par Yves Birot
- La gestion collective du ruissellement érosif, face à l'évolution de l'agriculture, par François Papy
- Apports de l'observation spatiale du cycle de l'eau continentale pour des études climatiques, par Alain Perrier
- Révolution néolithique et expansion spatiale de l'humanité, communication de Jean Dunglas en séance libre
- Intérêts et limites des services écosystémiques appliqués au sol, communication de Philippe Baveye, en séance libre

2.3. Intégrer les politiques agricoles, environnementales et territoriales

- Comment gérer les aléas dans l'agriculture et les coopératives, par André Neveu
- Quelles perspectives pour la filière laitière française après les quotas par Gilles Bazin et Jean-Claude Guesdon
- Les éliciteurs de défense chez les plantes, par Marie-Thérèse Esquerré-Tugayé et Pierre Devaux
- L'arbre champêtre, place et gouvernance. Quel avenir ? par Francis Cailliez et Alain Perrier
- Gestion des ressources communes. Hommage à Elinor Ostrom, par Roland Pérez et Jacques Wéber
- Un changement de génération pour les biocarburants : défis et opportunités des biocarburants avancés, par Michel Girard
- L'élevage de montagne, par Jeanne Grosclaude, séance commune avec l'Académie vétérinaire
- L'irrigation, un atout pour la France, communication de Jean-Paul Bonnet en séance libre

2.4. Contribuer au débat sur « Innovations et acceptabilité sociale »

- Cheval et modernité, par Henri Blanc et Eric Palmer
- Le développement des plantes génétiquement modifiées, par Philippe Gracien et Bernard Le Buanec
- La cuisine « note à note » : questions nutritionnelles, toxicologiques, économiques, politiques... par Hervé This
- Biologie de synthèse : innovations et perspectives, par Jean-Claude Mounolou
- Sélection génomique, par Jean-Claude Pernollet et Christian Maréchal

- Acceptabilité sociale des innovations dans les filières alimentaires, par Ismène Giachetti, Pascale Hébel, Jacques Risse et Hervé This
- Résistance aux antibiotiques : une impasse thérapeutique ? Implications nationales et internationales, par Jean-Louis Bernard, séance commune avec les académies de Pharmacie, de Médecine et Vétérinaire
- Innovations et biotechnologies, pour une agriculture durable en Béarn, par Catherine Regnault-Roger et Any Castaings, avec l'université de Pau, séance de deux jours, délocalisée en Béarn
- Le progrès scientifique, bilan du groupe de travail « Potentiels de la science », communication de Jean-Claude Pernollet, en séance libre

3. Les travaux des sections

L'Académie est organisée en dix sections thématiques, qui comprennent des membres titulaires et des membres émérites, des correspondants nationaux, des membres et des correspondants étrangers. Leur intitulé et le nom du secrétaire de section pour l'année 2012-2013 figurent ci-après :

- 1- Cultures, systèmes de production et produits végétaux : André Gallais
- 2- Bois et forêts : Yves Birot
- 3- Elevages, systèmes de production et produits animaux : Jeanne Grosclaude
- 4- Sciences de l'homme et de la société : Philippe Lacombe
- 5- Physique et chimie des milieux et des êtres vivants : Daniel Tessier
- 6- Sciences de la vie : Jean-Claude Pernollet
- 7- Ressources naturelles, aménagement de l'espace et environnement : Alain Perrier
- 8- Filières alimentaires : Hervé This
- 9- Industries des agro-fouritures et des produits autres qu'alimentaires : Christian Maréchal
- 10- Economie et politique agricoles et rurales : André Neveu

Les sections ont conduit des réflexions internes en associant souvent des intervenants extérieurs sur des sujets d'actualité de leur domaine de compétences. Cela leur a permis de préparer et d'organiser des séances publiques, de proposer des avis et des rapports publiés sur le site Internet de l'Académie. Certains thèmes de recherche ont été proposés à l'ANR. Les sections se sont largement investies dans les groupes de travail transversaux. Conformément à leurs attributions, elles proposent des récompenses (prix scientifiques et médailles), notamment pour des travaux de recherche ou des mémoires de fin d'études, ainsi que des bourses de recherches. Elles participent à la préparation du recrutement de nouveaux membres en vue des élections annuelles, afin de pourvoir à la vacance de membres titulaires ou de correspondants nationaux, français et étrangers.

Parmi les thèmes particuliers abordés dans les sections au cours de l'année académique 2012-2013, peuvent être cités notamment, regroupés selon les thématiques du programme de travail :

Produire mieux et plus pour nourrir les hommes

- Section 1 :
 - la lutte biologique
 - les plantes transgéniques
 - l'agro-écologie
- Section 2 :
 - la chimie du bois
 - le raffinage de la pâte mécanique
- Section 3 :
 - l'évolution des objectifs de la sélection animale
 - l'aquaculture
 - l'entomologie

- Section 5 :
 - la fertilité des milieux
- Section 6 :
 - les éliciteurs de défense des végétaux
 - la biologie marine
 - l'épigénétique
 - l'imagerie
- Section 8 :
 - les perturbateurs endocriniens de l'alimentation
 - la qualité gustative des aliments
- Section 10 :
 - la production agricole et la sécurité alimentaire

Adapter la gestion des écosystèmes agricoles et forestiers pour accompagner les changements globaux

- Section 2 :
 - la modélisation de la propagation des incendies de forêts
 - les pathologies forestières émergentes
 - les cycles de vie des produits à base de bois et la séquestration du carbone
 - la forêt et le bois en France (livre en préparation)
- Section 5 :
 - la tolérance des plantes à la sécheresse
 - les pesticides
- Section 6 :
 - l'évolution des organismes dans leur écosystème
- Section 8 :
 - la robotisation de l'industrie alimentaire

Intégrer les politiques agricoles, environnementales et territoriales

- Section 2 :
 - les enjeux du secteur forêt-bois en 2013
- Section 3 :
 - l'évolution des métiers de l'élevage
- Section 4 :
 - la gestion des communs
 - l'espace rural et les espaces naturels
 - les échanges internationaux de produits agricoles
 - techniques et sociétés
 - les normes dans l'économie agro-alimentaire
- Section 5 :
 - les services écosystémiques appliqués au sol
 - l'avenir de l'agriculture face à la limitation des ressources
 - la dénitrification des sols, le stockage du carbone, l'acidification des milieux
- Section 8 :
 - la perte de parts de marché des entreprises alimentaires
- Section 10 :
 - les marges de manœuvre de la politique agricole française dans le cadre de la réforme de la PAC
 - la crise avicole

- l'agriculture en milieu périurbain

Contribuer au débat sur « Innovations et acceptabilité sociale

- Section 2 :
 - la génomique en foresterie
- Section 3 :
 - les préventions à l'encontre de l'élevage et la médiation scientifique
- Section 6 :
 - la biologie synthétique
 - la génomique et la post-génomique à haut débit
 - la bioinformatique
 - la manipulation de cellules
- Section 9 :
 - le principe de précaution
 - la résistance aux antibiotiques

4. Les travaux des groupes de réflexion et de proposition

Quinze groupes de travail sont actuellement constitués. Certains sont internes à une section, mais la majorité mobilise plusieurs sections, enfin certains sont inter-académiques et intègrent des personnalités extérieures à l'Académie. Ils conduisent des réflexions qui aboutissent généralement à la publication de rapports, d'avis, d'ouvrages ou à l'organisation de séances publiques. La liste et les noms des responsables figurent ci-après :

– Les groupes thématiques :

- * Agriculture biologique : Bernard Le Buanec
- * Eau et agriculture : Christian Lévêque
- * Agricultures et forêts périurbaines : Jean-Paul Charvet et Xavier Laureau
- * Plantes génétiquement modifiées : Jean-Claude Pernollet
- * Animal et éthique : Bernard Denis
- * Potentiels de la science pour une agriculture durable : Jean-Claude Pernollet
- * Politique agricole commune : Gilles Bazin et Michel Jacquot
- * Indicateurs pour une agriculture durable : Jean-Louis Bernard
- * Principe de précaution : Bernard Blum
- * Méthodes bio-intensives de protection des plantes : Bernard Blum
- * Agriculture, filières et sécurité alimentaire : Jean-Louis Rastoin

– Les groupes liés au fonctionnement de l'Académie :

- * Modernisation du site Internet : Jean-Claude Pernollet
- * Statuts et règlement intérieur : Gérard Tendron
- * Communication : Jean-François Colomer
- * Sorties et manifestations : Christian Maréchal

Quelques points saillants méritent d'être rappelés pour cette année 2012-2013 :

– **le groupe « Agriculture biologique »**. Le travail engagé en 2010 a débouché sur la publication d'un livre remarqué sur ce thème, intitulé « Le tout bio est-il possible ? » dans la collection « Clés pour comprendre » de l'éditeur Quae. Depuis, le groupe a assuré la veille scientifique sur ce thème ;

– **le groupe « Eau »** a poursuivi ses réflexions sur le thème des besoins en eau pour l'agriculture et procédé à une analyse économique de l'irrigation ;

– **le groupe « PAC »** a étudié le projet de réforme de la PAC et notamment les conditions d'application des aides du premier pilier. Il a rédigé une note de synthèse sur les marges de manœuvre pour la politique agricole française dans le cadre de la future réforme de la PAC. Cette contribution de l'Académie a été transmise au Ministre de l'Agriculture ainsi qu'aux diverses personnalités en charge de ce dossier. Son objet est d'aider les pouvoirs publics et l'ensemble des décideurs, à adapter la politique agricole de la France au futur contexte européen et à préparer la loi d'avenir en cours d'élaboration.

Au cours d'une réunion avec des intervenants extérieurs, le groupe a également étudié les modalités de mise en œuvre et l'emploi des fonds du deuxième pilier (développement rural) de la PAC.

– **le groupe « Agricultures et forêts en milieu périurbain »** a poursuivi ses travaux et préparé une plaquette, qui devrait sortir prochainement, à destination des acteurs concernés et des décideurs, afin de préciser l'état des lieux et les enjeux, la complexité du sujet et l'enchevêtrement des acteurs, les objectifs à atteindre et les recommandations. Elle devrait être suivie par des dossiers illustrant des aspects particuliers du sujet, mis en ligne sur le site de l'Académie;

– **le groupe « Potentiels de la science »** a produit une vingtaine d'articles qui seront publiés prochainement et apporteront une importante contribution à la connaissance des découvertes les plus récentes dont les applications seront des éléments essentiels des progrès de l'agriculture et de la sylviculture de demain ;

– **le groupe « Plantes génétiquement modifiées »**, a orienté ses réflexions sur les questions ayant trait à l'acceptabilité sociétale, en prenant en compte les études techniques et scientifiques menées en grande culture, d'une part, et les données sociologiques, économiques, réglementaires et juridiques, de l'autre. Il a auditionné des personnalités scientifiques, mais également des acteurs professionnels intéressés par ces questions, afin d'éclairer le sujet sous différents aspects. Il a par ailleurs travaillé à préparer la séance commune avec l'Académie des sciences, qui aura lieu le 19 novembre prochain, et identifié une douzaine de questions-réponses, qui serviront de support aux débats et rédigé les fiches correspondantes, nourries par des contributions des membres du groupe de travail.

– **le groupe « Ethique de l'animal »** qui associe des membres de l'Académie vétérinaire a poursuivi ses travaux sur la définition de l'animal, les animaux de ferme, l'expérimentation animale, en mettant en relief l'éthique appliquée concernant les relations homme-animal. Une séance commune avec l'Académie vétérinaire devrait être organisée afin de présenter certains de ces travaux, qui devraient se clôturer par la publication d'un ouvrage après avoir poursuivi l'analyse de l'éthique de l'animal par secteur d'utilisation;

– **le groupe « Indicateurs d'impact pertinents et agriculture durable »** a rendu son rapport en octobre 2012, et mis fin à ses travaux. Il apporte une contribution à la mise au point d'outils de pilotage performants destinés à appuyer les décideurs en charge de guider les systèmes de production agricoles vers une meilleure durabilité. En soulignant l'intérêt des indicateurs d'état comme indicateurs d'impact, alors même que peu d'outils de ce genre sont actuellement utilisables, il insiste sur l'importance de mettre au point des indicateurs multicritères, à actualiser régulièrement et à mettre en œuvre par l'exploitant agricole.

– **le groupe « Principe de précaution »** a réalisé une revue bibliographique de textes et d'avis émis par une large palette de contributeurs et préparé un document de synthèse.

– **le groupe « Antibiorésistance »** a participé à la préparation du colloque organisé en novembre 2012 sur le thème « Résistance aux antibiotiques : une impasse thérapeutique ? Implications nationales et internationales » et à la rédaction du document de recommandations qui a suivi le colloque et a été signé par quatre académies. Le groupe assure dorénavant la veille sur ce sujet.

– **le groupe « Agriculture, filières et sécurité alimentaire »** a été mis en place début 2013. En considérant que les besoins alimentaires augmentent, que les inégalités sociales s'accroissent, que les marchés sont devenus très volatils, que les ressources naturelles risquent de s'épuiser et que la demande évolue rapidement, le groupe de travail a pour mission d'approfondir les points suivants : la sécurité alimentaire globale (les besoins, les productions et les échanges des grandes zones agricoles du monde), et la sécurité alimentaire territoriale, fondée sur l'optimisation des potentiels d'une région afin de satisfaire les besoins alimentaires locaux .

Plusieurs groupes avaient pour objectif l'évolution du fonctionnement et de la diffusion des travaux de l'Académie :

– le groupe « **Communication** » a poursuivi l’audition d’experts extérieurs afin de tirer parti des expériences réussies en termes de communication. Il s’est également investi dans la publication des quatre numéros annuels de la Lettre de l’Académie, organe interne renforçant les liens entre académiciens et offrant une tribune libre à ceux d’entre eux qui veulent s’y exprimer.

Il a été associé aux réflexions engagées depuis un an sur l’évolution des publications, la refonte du site Internet, la recherche d’un nouveau logo, sujets qui seront évoqués plus loin.

– le groupe « **Modernisation du site Internet** » a étudié les modalités d’adaptation du site afin de le rendre plus performant pour la communication interne, mais surtout pour le faire connaître auprès d’utilisateurs extérieurs potentiels. Nous allons y revenir plus en détail.

À ce groupe se rattache celui sur les télétransmissions chargé de préparer la diffusion en temps réel des séances de l’Académie. Après plusieurs mises au point, l’outil est maintenant opérationnel et nos séances publiques peuvent être suivies sur le site « www.chronovideo/aaf ».

– le groupe « **Statuts et règlement intérieur** » a proposé des modifications substantielles des textes de 1995 afin d’adapter la gouvernance, l’organisation et le fonctionnement de l’Académie, dans le souci d’une plus grande efficacité.

5. La création de nouveaux outils de communication

Les Comptes Rendus de l’Académie constituent le principal vecteur de communication, sur support papier et informatique, de notre Compagnie. Ils rassemblent dans cinq numéros annuels les communications faites lors des séances publiques, certaines complètes, d’autres sous forme de résumé, dont l’intérêt est faible, ainsi que les échanges avec la salle. Souvent arides et peu attrayants en l’absence d’illustrations, ils ont un coût élevé de fabrication et de routage, pour un lectorat limité. Aussi a-t-il été décidé de mettre un terme, à la fin de l’année 2013, à la publication papier des Comptes Rendus, à l’exception de quelques exemplaires destinés à l’archivage, et de les publier uniquement sur le site Internet de l’Académie. Ces comptes rendus sous forme électronique continueront à être référencés par année et volume. Par ailleurs, la collection complète des Comptes rendus de l’Académie, depuis sa création en 1761, a été confiée à la Bibliothèque nationale de France qui les numérise afin de les rendre accessibles au public sur son site Gallica ; 160 000 pages sont dorénavant en ligne sur les 232 000 pages confiées à la BNF, soit 92% pour le 18^e siècle, 79% pour le 19^e siècle, 58% pour le 20^e siècle.

La Revue de l’Académie, dont le premier numéro vient de sortir, sera dorénavant la seule publication sur support papier de notre Compagnie. Revue de prestige trimestrielle, éditée en quadrichromie, elle est destinée à faire connaître à l’extérieur les travaux et les activités de l’Académie. Elle sera adressée gratuitement à tous les partenaires que l’Académie souhaite sensibiliser à ses travaux, ainsi qu’aux membres de l’Académie. Elle comprendra notamment des informations sur l’actualité et les temps forts de l’Académie, une tribune libre, un dossier central autour d’un thème traité par un groupe de travail ou lors d’une séance publique, une rubrique « Futurs » et une rubrique « Histoire ». Afin d’assurer le financement intégral de son édition et de son routage, elle comportera du publi-rédactionnel et de la publicité. L’Académie a signé un contrat avec une régie publicitaire qui assure la prospection des annonceurs ainsi que le maquetage de la revue, son édition et sa diffusion. Il convient de remercier Jean-François Colomer, responsable du groupe « Communication », d’avoir bien voulu accepter d’être le rédacteur en chef de cette revue.

La Lettre de l’Académie, vecteur de communication interne, est publiée trimestriellement. Christian Férault, qui veille à son contenu et à sa publication, doit également en être remercié. Cette lettre permet de diffuser le calendrier des activités ainsi que des libres opinions des membres. Limitée à quatre pages denses et sans illustration, elle doit être remplacée avant la fin de l’année par une lettre d’information nouvelle, illustrée et en couleurs, diffusée uniquement via Internet.

Le logo de l’Académie, jusqu’alors très traditionnel et peu lisible, vient d’être remplacé par un nouveau logo en couleurs, qui véhicule une image forte et plus moderne de l’Académie.

L’annuaire de l’Académie a été entièrement revu et enrichi par l’indication, pour chacun des membres de notre Compagnie, de leurs titres et des principales fonctions occupées au cours de leur carrière, afin de mieux caractériser leurs domaines de compétence. La photographie des intéressés et les décorations dont ils sont titulaires y figurent aussi. Il constitue un outil précieux pour maintenir des contacts entre

académiciens ou en nouer avec les nouveaux membres élus et pour permettre à nos partenaires extérieurs d'identifier tous les membres de notre Compagnie et de pouvoir correspondre avec eux.

Le groupe « Communication » a été associé à toutes ces évolutions.

Le site Internet est en cours de refonte complète et le nouveau site devrait être opérationnel avant la fin de l'année.

L'actuel site Internet est surtout conçu pour les académiciens et ne l'est qu'accessoirement pour les consultations externes. Il ne hiérarchise pas suffisamment les informations, mettant au même niveau des données stables et peu consultées et des informations nouvelles. C'est une des raisons pour lesquelles le site de l'Académie échappe probablement non seulement aux acteurs professionnels, aux décideurs politiques et à l'administration, tous submergés par des informations pléthoriques et qui n'ont pas le temps ou l'idée d'aller spontanément consulter le site de l'Académie, mais aussi à nombre d'étudiants, d'universitaires, de chercheurs ou d'individus à la recherche d'une documentation sur un sujet précis. Ainsi, les travaux de l'Académie et l'expertise des académiciens restent largement ignorés d'acteurs essentiels qui, s'ils en avaient connaissance, pourraient transformer certaines des propositions de l'Académie en actions.

Le groupe de travail animé par Jean-Claude Pernollet a étudié les modalités d'adaptation du site afin de le rendre plus performant pour la communication interne, mais surtout pour le rendre attrayant et d'utilisation facile pour des utilisateurs extérieurs potentiels, pouvoirs publics, acteurs socio-économiques et professionnels, chercheurs, étudiants et médias. Un cahier des charges a été élaboré, un appel d'offres lancé et un prestataire choisi pour rénover le site, tant dans sa présentation que dans son organisation, et son fonctionnement, de façon à capter et conserver l'attention des lecteurs et les aider à découvrir ce qui peut les intéresser.

Les secrétaires de sections, les responsables de séances, les rédacteurs de rapports ou les rapporteurs de groupes de travail seront appelés à fournir les documents devant constituer la matière du site.

6. Sorties et visites

Sous l'impulsion de Christian Maréchal, assisté de Claude Sultana, des sorties et des visites sont organisées et suivies par des confrères intéressés par une bonne connaissance des entreprises et des organismes partenaires de la recherche et de l'enseignement. Elles permettent également de mieux faire connaître, à des acteurs extérieurs, notre Compagnie et ses travaux. Plusieurs sections participent dorénavant à l'organisation de ces sorties.

Au cours de l'année 2012-2013 sept visites ont été organisées :

- le haras du Pin, le 18 octobre 2012 : présentation de l'évolution de l'activité et du développement de la communication vers le grand public, organisation de l'enseignement technique et de la formation de moniteur ;
- la bio-raffinerie de Pômacle, le 27 novembre 2012 : visite de l'usine et du pôle « Enseignement et recherche » concernant la chimie verte ;
- ISAGRI Beauvais, le 28 janvier 2013 : présentation de l'activité de conseil d'ISAGRI et visite des installations ;
- le Salon international du machinisme agricole, le 28 février 2013 : nouveaux matériels et améliorations apportées dans le cadre de l'agriculture raisonnée ;
- la recherche de Bayer Crop Science, le 28 mars 2013 : visite des laboratoires de la Dargoire et présentation des travaux de recherche sur les conséquences de l'utilisation des produits phytosanitaires et l'amélioration des pratiques culturales ;
- Maïz-Europ-AGPM à Montardon, le 25 avril 2013 : visite des installations de la plateforme de biogaz ;
- Coopérative Euralis à Lescar, le 25 avril 2013 : visite du laboratoire de contrôle de qualité des semences et des serres ;
- la société Natural Plant Protection à Pau, le 26 avril 2013 : entreprise de biotechnologies, développant et fabriquant des bio-pesticides à base de virus, de champignons, de phéromones et d'extraits végétaux. Présentation des produits et visite de la chaîne de fabrication de Carpovirusine ;
- la société Monsanto à Peyrehorade, le 26 avril 2013 : stratégie de développement, visite du laboratoire de biologie moléculaire, contrôle de la qualité génétique des semences.

Ces quatre dernières visites ont été organisées dans le cadre des journées décentralisées à Pau, organisées par l'Académie et l'université de Pau, sur le thème « Innovations et biotechnologies ».

7. La révision des statuts de l'Académie

Les statuts et le règlement intérieur de notre Compagnie ont été modifiés il y a presque vingt ans. Par bien des aspects, ils méritaient d'être révisés afin de répondre à nos préoccupations actuelles. L'objectif est de clarifier le fonctionnement de l'Académie, de définir plus précisément ses instances de gouvernance et de préciser les modalités de réalisation de ses missions, d'élaboration et de diffusion de ses rapports et de ses avis, dans le respect de principes déontologiques.

A partir des réflexions du Bureau et des propositions d'un groupe de travail que j'ai animé et dans lequel étaient représentées toutes les sections, la Commission académique a validé un projet de nouveaux statuts, qui a été adopté à une très large majorité en assemblée plénière le 29 mai dernier. Je l'ai transmis au ministre afin qu'un décret du Président de la République, pris en Conseil des ministres, les approuve.

Les principales modifications apportées aux statuts concernent :

- l'allègement du texte, par le report de modalités d'application dans le règlement intérieur ;
- la définition des missions de l'Académie, qui a été complétée et précisée, afin de mieux lui faire jouer son rôle à l'interface de la science et de la société et notamment d'éclairer les citoyens et les décideurs sur les évolutions des sciences et des techniques dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement;
- l'abaissement de l'âge de l'éméritat et de l'honorariat de quatre vingt à soixante quinze ans, à l'issue d'une période transitoire, afin de permettre un rajeunissement et une féminisation accrue de la Compagnie, les membres du Bureau et les secrétaires de section devant avoir à l'avenir moins de soixante-quinze ans ;
- la simplification de la procédure d'élection, notamment pour celles du Secrétaire perpétuel et du Trésorier perpétuel ;
- la possibilité de mettre en congé définitif un membre, notamment pour non respect des principes déontologiques définis dans le règlement intérieur ;
- le rôle accru donné à la Commission académique, comme instance première de gouvernance de l'Académie ; deux autres commissions ayant un rôle décisionnel : la Commission des finances et la Commission des programmes, cette dernière étant chargée de participer à l'élaboration d'un programme de travail annuel et de statuer sur son contenu;
- la définition plus précise des missions des membres du Bureau et notamment du Président et du Secrétaire perpétuel ;
- la possibilité explicite de créer des groupes de travail ;
- l'accomplissement des missions dans le respect de principes déontologiques.

A l'issue de la procédure d'approbation des nouveaux statuts, le règlement intérieur de l'Académie d'agriculture sera modifié en conséquence. Il devra notamment simplifier l'intitulé des sections, préciser leur périmètre et faire évoluer leurs effectifs respectifs afin de mieux répondre à des besoins nouveaux, définir les modalités de création et de fonctionnement des groupes de travail ainsi que leur suppression à l'issue de leurs travaux, préciser les modalités d'adoption de délibérations ou d'avis en séance plénière, de valorisation des travaux, d'élaboration du programme de travail, ainsi que les principes déontologiques qui doivent être respectés.

8. Les finances et les moyens

Les finances de l'Académie sont saines. Cependant, l'augmentation normale des salaires, et le renchérissement des autres dépenses de fonctionnement, exigent chaque année de «rogner» un peu plus sur les dépenses les plus essentielles. Le travail académique est avant tout bénévole, et l'Académie ignore la signification des vocables «frais de représentation» et «frais de déplacement». Ce qui n'empêche aucun académicien, ni aucune personne ressource amie de venir participer aux travaux et aux réunions de l'Académie.

D'un côté, le niveau de nos recettes reste stable en monnaie courante, mais non en euros constants. C'est le cas des ressources propres de l'Académie provenant principalement de la vente de nos publications, des ventes de bois et des baux de chasse de nos forêts d'Harcourt et du Boulay Morin. A ces ressources très limitées, s'ajoutent la dotation du ministère de l'Agriculture (malheureusement non revalorisée depuis vingt ans) et divers dons et subventions, en espèces ou en nature, venant de la Caisse nationale de Crédit agricole, de GROUPAMA, de l'APCA, de l'Association des Amis de l'Académie d'agriculture de France, ainsi que d'autres organismes en remboursement partiel ou total pour services rendus, comme l'INRA, la Fondation Xavier Bernard, et la Fédération nationale du Crédit mutuel et rural. L'Académie, tient à remercier tous ces partenaires pour la fidélité de leur soutien, et pour la confiance qu'ils lui manifestent ainsi.

Pour accroître quelque peu ses ressources propres, et comme annoncé l'année dernière en pareille occasion, l'Académie a expérimenté pendant un an la location de ses salles de réunion lorsqu'elles n'étaient pas nécessaires à nos activités. Les utilisateurs ont été des institutions scientifiques et de formation, ainsi que des organismes professionnels. L'expérimentation a été concluante, et nous avons décidé de continuer dans cette voie, de façon mesurée et responsable.

De l'autre côté, et outre les charges de personnel, les dépenses sont celles de fonctionnement courant (dont les télécommunications, la poste et la reprographie), d'entretien de notre siège de la rue de Bellechasse, d'impression de nos publications, de gestion de nos deux forêts, toutes dépenses qui augmentent avec l'augmentation des biens et services marchands. Les seuls postes qui pourraient être réduits significativement à partir de 2014 sont ceux de nos dépenses d'impression et de frais postaux avec la suppression de l'édition papier des Comptes Rendus de l'Académie, et un usage accru de la messagerie électronique.

Les charges d'amortissement augmentent quelque peu. Elles correspondent aux investissements pour les travaux indispensables de mise en sécurité et de rénovation intérieure de notre siège, travaux initiés en 2009 et maintenant pratiquement terminés ; ainsi qu'aux dépenses pour la modernisation de notre parc bureautique et informatique. Ces rénovations qui améliorent les conditions de travail des académiciens et des personnels permanents de l'Académie, participent également à valoriser l'image de notre Compagnie, à faciliter les coopérations avec des organismes partenaires, et à rendre nos salles de réunion aussi fonctionnelles que possible. Depuis la fin de l'année dernière, les investissements ont surtout été consacrés à la valorisation de nos travaux, particulièrement à la refonte de notre site et à la vidéo transmission de nos séances.

Tous ces résultats n'ont pu être obtenus que grâce à des efforts particuliers de réduction des dépenses courantes. Le Trésorier perpétuel, Jean-Paul Lanly et le Vice-Trésorier, Claude Sultana doivent être remerciés pour le travail très important qu'ils réalisent pour la bonne gestion des biens de l'Académie, comme de ses finances.

B – Les perspectives pour 2013-2014

1. L'actualisation du programme de travail

Le premier programme de travail de l'Académie, élaboré en 2012 et présenté au début de l'année 2013, s'est mis en place progressivement et sa réalisation s'étalera sur la prochaine année académique. Il s'agit bien d'un programme de travail « glissant », qui doit être actualisé pour l'année académique qui démarre. Les groupes de travail poursuivront leurs travaux engagés en 2012-2013.

L'actualisation du programme de travail a été réalisée sur proposition des sections et des groupes de travail et approuvée par le Conseil de pilotage des programmes le 26 juin dernier.

Les quatre thématiques de travail retenues en 2013 sont confirmées. Le contenu des travaux poursuivis en 2013-2014 a été précisé. On peut le résumer ainsi qu'il suit :

– Produire mieux et plus pour nourrir les hommes

Pour nourrir la population de la planète il faut augmenter fortement la disponibilité alimentaire. Cela nécessite à la fois de réduire les pertes de production et d'augmenter la production agricole, tout en limitant les impacts négatifs de l'agriculture sur l'environnement et en faisant face aux conséquences du changement climatique. Ces objectifs doivent être associés à une préservation de la biodiversité et à une utilisation optimisée de la ressource en eau ainsi que des intrants liés à la culture des plantes, notamment les engrais et les pesticides, cela pour des raisons tant environnementales qu'économiques. Ces enjeux requièrent d'adapter les systèmes de culture et les itinéraires techniques. La diversité des situations, tant au plan écologique qu'économique et social, réclame un large éventail d'approches et une diversité de réponses. La diversification des modes de production et des produits est un facteur important de la durabilité de l'agriculture.

L'adaptation des systèmes de culture et des métiers de l'élevage, le développement de l'aquaculture, la qualité des aliments et la sécurité alimentaire sont au cœur des préoccupations de l'Académie.

Dans ce cadre, plusieurs sections conduiront des réflexions et organiseront des séances publiques, autour des sujets suivants :

*** L'évolution des systèmes de culture :**

Quels sont-les systèmes de culture innovants ? Comment les concevoir ? Quels sont les freins et les leviers à la diversification des systèmes de culture ? Evolution des systèmes de culture et innovations variétales. Evolution des systèmes de culture et économie de pesticides. Les systèmes de culture en Afrique tropicale, l'agriculture biologique en Ukraine, l'agroforesterie. Analyse prospective du développement des filières fruits et légumes.

*** L'évolution des métiers de l'élevage**

L'élevage dans les pays en développement, autrement que par le seul thème de la sécurité alimentaire. L'évolution des métiers de l'élevage dans les dix prochaines années, l'adaptation des formations et les outils de développement. La participation des éleveurs dans la définition des objectifs de sélection, dans les évolutions zootechniques et sanitaires reposant sur de nouvelles technologies.

*** Le rôle des productions aquatiques dans l'alimentation**

Quelle contribution des pêches, ainsi que de l'aquaculture d'eau douce et marine à l'alimentation dans les prochaines décennies ? Quelles perspectives pour les algues ?

*** Les agricultures familiales**

Dans le cadre de l'année internationale de l'agriculture familiale proclamée pour 2014 par l'assemblée générale des Nations Unies, l'Académie participera à la clarification de l'appellation « agriculture

familiale », et au recensement des initiatives et des partenaires mobilisables dans ces processus de développement et de lutte contre la pauvreté.

*** La qualité des aliments**

La qualité gustative des aliments. Les perturbateurs endocriniens de l'alimentation. La toxicologie alimentaire, en organisant un colloque avec la Société française de toxicologie. La durabilité du froid à usage alimentaire. La robotisation de l'industrie alimentaire.

***La sécurité alimentaire**

La sécurité alimentaire territoriale. La sécurité alimentaire dans l'Asie du Sud Est. - Les industries et l'économie agro-alimentaire : les filières, la consommation...

***Le suivi des progrès scientifiques contribuant à l'évolution vers une agriculture durable**

L'étude des potentiels de la science pour une agriculture durable, engagée au sein d'un groupe de travail transversal, sera finalisée et largement diffusée, afin de faire mieux connaître les découvertes les plus récentes dont les applications seront des éléments essentiels des progrès de l'agriculture et de la sylviculture de demain.

– Adapter la gestion des écosystèmes agricoles et forestiers aux changements globaux

***L'agriculture et les changements climatiques:**

Robustesse des systèmes de culture et changement climatique. L'adaptation des écosystèmes forestiers aux changements globaux : il s'agit d'identifier les facteurs de risques et de vulnérabilité des forêts et de définir des stratégies pour leur adaptation.

***La valorisation des ressources ligneuses**

Le développement d'une « bio-économie » substituant des produits « bio-sourcés » à des matières premières et matériaux d'origine fossile. Trois séances publiques doivent permettre de faire le point sur :

- l'industrie du papier dans le cadre d'une économie bio-sourcée : bioraffinerie et nouveaux produits,
- les outils modernes de l'évaluation, de la mobilisation et de l'utilisation de la ressource ligneuse: données géo-référencées, application des TIC à la chaîne de valeur,
- regards croisés sur la forêt entre forestiers et industriels, sous forme d'une séance controversée.

– Intégrer les politiques agricoles, environnementales et territoriales

*** La gestion de l'espace rural**

L'espace rural et les milieux naturels, objet de multiples sollicitations qui appellent de nouvelles modalités de gestion.

Initiatives des agriculteurs et des autres acteurs du monde agricole dans les aires périurbaines (suites des réflexions du groupe « Agricultures et forêts en milieu périurbain »).

***La lutte contre le gaspillage**

L'Académie clarifiera ce que l'on désigne par « gaspillage » aux différents stades de la production, du stockage, du transport, de la distribution, du conditionnement et de la consommation.

***Agriculture et énergie**

Énergie et biomasse récoltée : évaluer la part de la biomasse dans l'ensemble des énergies primaires, les différents usages de la biomasse végétale, les rendements, les pertes et les possibilités d'amélioration aux différents stades.

*** Agriculture et biodiversité**

Les prairies, composantes nécessaires des agro-écosystèmes, pour la régulation des flux environnementaux et la dynamique de la biodiversité. Les pesticides et leur impact sur les êtres vivants. Poursuite du groupe de travail sur les méthodes appelées « bio-intensives » de protection des plantes. Le rôle des insectes et le devenir de l'entomologie

– Contribuer au débat sur « Innovation et acceptabilité sociale »

L'Académie va poursuivre ses réflexions sur les innovations et l'acceptabilité sociale en déclinant cette thématique à propos de l'alimentation humaine, l'élevage, l'éthique de l'animal et les relations homme-animal, les biotechnologies et la nature.

*** Sciences et citoyens**

Formation à la médiation scientifique et au langage approprié pour un partage des connaissances, afin d'éclairer les citoyens ; prise en compte des mouvements dits de « science citoyenne et science participative » qui remettent en cause, en particulier pour l'étude du vivant, le droit des scientifiques à choisir non seulement les objectifs mais aussi les méthodes de la production scientifique.

*** Experts, expertises**

Les intérêts cachés de l'expertise, thème qui pourrait déboucher sur un colloque : les normes dans l'économie agro-alimentaire. La modélisation et son éthique, pour discuter les utilités et les limites de cette approche, souvent indispensable au développement de sciences qui ne peuvent mettre en œuvre des expérimentations à grande échelle, mais est aussi parfois utilisée sans discernement. Poursuite des analyses et des propositions du groupe de travail sur le principe de précaution.

*** Acceptabilité des innovations et choix alimentaires**

L'acceptabilité sociétale des nouvelles techniques dans l'alimentaire ; la naturalité et l'alimentation ; les connaissances nutritionnelles pour guider les choix alimentaires ; l'influence de la grande distribution sur les choix alimentaires ; l'innovation alimentaire.

*** Antibiorésistance**

Dans la suite du colloque organisé en 2012, le rôle de l'Académie sera de suivre l'actualité agricole et de valoriser au travers des autres académies tout moyen nouveau permettant de limiter la dispersion des bactéries pathogènes porteuses des gènes de résistance. Avec un regard particulier sur l'aquaculture, la méthanisation et les aménagements paysagers.

2. Valoriser les travaux de l'Académie

Les travaux conduits au sein de l'Académie, dans les sections et les groupes de travail, débouchent le plus souvent sur des séances publiques, des rapports, des avis, des livres.

Cependant, il apparaît que ces travaux ne sont pas suffisamment valorisés et n'ont donc pas un impact à la hauteur de la qualité du travail fourni vis-à-vis des décideurs, des chercheurs, des médias et plus généralement des citoyens.

La nouvelle politique de communication de l'Académie mise en place en 2012 et 2013 et que j'ai rappelée ci-dessus, doit contribuer à cette valorisation grâce aux nouveaux outils mis en place : le site Internet rénové, la revue de l'Académie, voire la nouvelle lettre d'information.

Il convient cependant d'aller plus loin et ceci doit constituer un chantier important de l'année académique qui démarre.

Plusieurs dispositions doivent être adoptées afin d'y parvenir, et qu'on peut résumer comme suit :

Le compte rendu d'activités et le programme de travail doivent faire l'objet d'une large diffusion, par voie électronique, auprès des cibles privilégiées auprès desquelles l'Académie souhaite faire connaître ses travaux. Sur proposition des sections, cette liste de destinataires, régulièrement mise à jour, doit comprendre, dans les domaines de compétence de l'Académie d'agriculture, les noms des responsables des administrations centrales, des conseils généraux auprès des ministres, des établissements publics, des

organismes de recherche, d'enseignement et de développement, des organisations professionnelles, des médias, des groupes de travail des assemblées et des parlementaires en mission, des sections du Conseil économique, social et environnemental... On peut espérer de cette large diffusion des réactions de ces partenaires, des consultations de l'Académie, des demandes d'avis, des suggestions de thèmes nouveaux à traiter, comme cela a déjà été le cas en 2013, à la suite de la diffusion restreinte du premier programme de travail.

Les séances publiques sont accessibles, en direct et en différé, par télétransmission, sur le site www.chronovideo.com/aaf. Elles pourraient être davantage fréquentées, sous réserve d'une meilleure annonce du programme trimestriel et de chacune des séances, par des messages d'information envoyés à l'avance à la liste des destinataires, évoquée ci-dessus, accompagnés d'une note précisant la problématique traitée et l'intérêt du sujet. Cette information doit être relayée sur le site Internet avec les résumés des communications qui y figurent avant chaque séance. Elles doivent être davantage valorisées en exigeant de chaque intervenant le texte intégral de sa communication et des illustrations nécessaires à sa compréhension (photos, graphiques), afin de les mettre en ligne sur le site de l'Académie

(<http://www.academie-agriculture.fr>) et de constituer, sur des sujets d'actualité, le thème du « dossier » mis en exergue chaque trimestre dans la revue de l'Académie. Enfin, il apparaît souhaitable que certaines séances, qui ont abordé des sujets à enjeux importants et mis en évidence des aspects complexes, fassent l'objet de la part des sections qui les ont proposées d'une note de synthèse qui précise les enseignements qu'en tire l'Académie et la position qu'elle souhaite afficher sur le sujet et faire connaître sur son site Internet ou dans sa revue.

Les rapports et les avis de l'Académie, issus des réflexions des sections et des groupes de travail, doivent également être valorisés, non seulement en les mettant en ligne, mais aussi en informant la liste des destinataires évoquée ci-dessus de leur existence, dès leur publication, par un message d'alerte, comprenant un lien permettant d'accéder directement au rapport ou à l'avis. Enfin, comme pour les séances publiques, il conviendra de sélectionner les thèmes de rapport ou d'avis susceptibles de constituer « le dossier » de la revue trimestrielle et d'en faire une présentation concise, attrayante et illustrée pour la revue.

3. L'Académie et l'international

Les questions internationales revêtent une importance grandissante dans les domaines de réflexion de notre Compagnie qui touchent à l'agriculture, à l'alimentation ou à l'environnement.

La séance du deux cent cinquantième anniversaire consacrée à la recherche agronomique en Europe a mis en évidence l'intérêt que portent plusieurs académies, fédérées au sein de l'Union Européenne des Académies d'Agriculture (UEAA), pour développer des échanges avec nous sur des thèmes d'intérêt commun. Jean-Marc Boussard qui a présidé cette Union, et qui nous y représentait depuis dix ans, a souhaité passer la main. C'est Michel Thibier qui a accepté de reprendre le flambeau avec le soutien de son prédécesseur, qu'il convient de remercier chaleureusement pour son implication. Nous avons convenu ensemble de l'intérêt de maintenir notre collaboration avec l'UEAA et de développer des liens sur certains thèmes, en particulier avec les pays de l'Est et du Sud de l'Europe.

De même notre Compagnie participe au Groupe inter-académique pour le développement (GID), grâce notamment à l'implication de Jean-Paul Lanly au sein de ce réseau d'académies du pourtour méditerranéen, au travers du programme de colloques « Parménides ». Michel Thibier a manifesté son intérêt pour lui succéder le moment venu.

Cependant il apparaît que la création d'un groupe de travail « International » au sein de notre Compagnie est indispensable, afin de mobiliser tous ceux qui s'intéressent à ces questions et d'identifier les sujets à aborder. C'est un chantier important que nous devons ouvrir au cours de cette nouvelle année académique.

Ce sera également l'occasion de réfléchir aux modalités à mettre en œuvre pour mobiliser davantage les 60 membres et les 60 correspondants étrangers de l'Académie, dont la notoriété est certaine, sans que l'Académie les associe suffisamment à ses travaux et tire profit de leurs compétences.

4. Le recrutement de nouveaux membres

L'abaissement progressif de l'âge de l'honorariat et de l'éméritat de quatre vingt à soixante quinze ans va permettre, dans les années qui viennent, des recrutements plus nombreux de membres correspondants et des promotions plus rapides de membres titulaires.

Pour ce qui est des membres correspondants, il conviendra de veiller à recruter en priorité des personnalités apportant à l'Académie les compétences qui lui sont indispensables pour conduire ses missions et réaliser son programme de travail, en ayant la préoccupation de faire une place suffisante, précisée dans le règlement intérieur, à des candidats ayant, ou ayant eu, une activité en liaison directe avec les milieux professionnels. Par ailleurs, ces nouveaux recrutements doivent être l'occasion de sélectionner des candidats encore en activité, susceptibles d'apporter à l'Académie les connaissances les plus actuelles dans les domaines des sciences et des techniques, et qui s'engagent, malgré leurs charges professionnelles, à en faire bénéficier l'Académie en organisant des séances publiques, en participant à des groupes de travail ou en apportant leurs contributions aux débats conduits au sein de notre Compagnie. Enfin, il conviendra de féminiser le recrutement afin de bénéficier des talents de personnalités qui ont acquis des compétences reconnues et occupent des responsabilités importantes et de mieux équilibrer la population d'académiciens, qui à terme devrait comprendre autant de femmes que d'hommes.

L'accueil des nouveaux membres correspondants, rétabli en 2012, sera poursuivi, afin de les présenter et de les faire connaître, mais aussi en leur fournissant toutes les informations utiles à leur intégration rapide dans notre Compagnie. Il conviendra également de leur demander de se présenter en section et de faire une communication sur leurs travaux ou leurs activités.

L'accès à la responsabilité de membre titulaire doit marquer la reconnaissance par l'Académie de l'implication d'un membre correspondant dans son fonctionnement et à son rayonnement. Elle doit aussi être l'occasion de constituer un vivier pour recruter, en tant que de besoin, des membres du Bureau et des secrétaires de section.

Enfin, une attention particulière devra être apportée au respect de l'engagement de tous les membres, titulaires et correspondants, à participer aux travaux de l'Académie. Lorsqu'un membre s'en trouve empêché pour une période d'au moins un an, il convient de procéder à sa mise en congé, comme le prévoit le règlement intérieur de l'Académie.

Le respect de ces dispositions est indispensable au bon fonctionnement de notre Compagnie qui doit rester un lieu de débat, d'autant plus riche qu'il mobilise le plus grand nombre de ses membres.

C- Conclusions

Le compte rendu, qui vient d'être fait, des travaux de notre Compagnie au cours de l'année académique 2012-2013, témoigne de l'activité soutenue de ses membres et de leur engagement dans les sections et les groupes de travail pour conduire des réflexions scientifiques, techniques, sociales et économiques dans les domaines essentiels de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement. Les séances publiques offrent l'occasion d'aborder au fond des sujets majeurs et de les éclairer par des débats. Les publications qui en résultent contribuent à diffuser le savoir et les controverses sur de nombreux sujets.

L'actualisation de son programme de travail montre que de nombreux sujets vont faire l'objet de réflexions, de débats, de propositions au sein de notre Compagnie.

Dans la nouvelle période qui s'ouvre, la place et le rôle de l'Académie demeurent essentiels. Elle est d'abord un creuset de disciplines multiples, lié à l'extraordinaire richesse de connaissances et d'expériences de ses membres, qui lui donne la capacité d'être un lieu de débat, de discussion, voire même de confrontation entre scientifiques, acteurs économiques et société civile. Elle doit être productrice d'analyses objectives et de synthèses, assises sur les connaissances scientifiques les plus solides et permettre un éclairage pédagogique, par un discours clair, sous forme d'avis motivés.

Les chantiers ouverts pour poursuivre sa modernisation en termes d'organisation et de fonctionnement doivent lui permettre de s'adapter aux changements et de jouer plus que jamais son rôle social auprès des pouvoirs publics, des décideurs, des acteurs professionnels, de la société civile, des médias.

Paris, le 25 septembre 2013

Le Secrétaire perpétuel



Gérard Tendron

Le mot du Président

Au cours de ses 252 années d'existence, l'Académie d'Agriculture de France a été amenée, à diverses reprises, à réviser ses statuts, son règlement intérieur et ses modes de fonctionnement. Rien de surprenant à cela : il s'agit de s'adapter en permanence afin de mieux répondre aux missions qui sont dévolues à notre Compagnie. Pour un biologiste, ce n'est après tout que l'application de la grande loi de l'évolution illustrée par la métaphore de le Reine Rouge : « Nous courons pour rester à la même place ». Quoiqu'il en soit, le toilettage des statuts réalisé cette année a donné lieu à une mobilisation des académiciens ainsi qu'à des débats transparents et constructifs sous la houlette de notre Secrétaire Perpétuel, qui ont permis d'aboutir à un consensus. Une fois ces nouveaux statuts approuvés, il faudra alors actualiser le règlement intérieur, avec un esprit d'ouverture et de meilleure interaction entre les sections. Ce qui promet d'autres débats intéressants l'an prochain !

Car la question centrale que nous nous sommes souvent posée est : à quoi sert une Académie aujourd'hui ? La réponse est loin d'être simple. Celle que nous avons donnée collectivement dans les statuts, est que notre Compagnie se positionne à l'interface de la science et de la société, avec pour mandat d'éclairer les citoyens et les décideurs sur les évolutions actuelles et futures dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement. Vaste programme qui exige nécessairement de faire des choix pour ne pas diluer nos efforts et devenir de ce fait inaudibles dans un monde où la surinformation (et donc la désinformation..) est de mise.

La logique est que nous devons encore mieux organiser nos travaux de manière à ce que l'Académie d'agriculture devienne un partenaire crédible et écouté par les pouvoirs publics comme par les professionnels et les citoyens.

La première démarche que nous avons entreprise est l'élaboration collective d'un programme de travail qui a mobilisé les sections et qui devra être réactualisé chaque année. Le programme de travail répond à trois préoccupations : être un outil structurant des travaux de l'Académie ; être un outil de dialogue entre

les sections ; être un instrument de communication interne et externe. Il doit nous aider à dégager des priorités, aussi bien pour le choix des séances que pour la mise en place de groupes de travail.

La seconde démarche qui est menée en parallèle c'est de faire entendre notre voix. Pour cela, un gros effort a été réalisé pour mettre en place un site web performant qu'il faudra alimenter en conséquence. Il devrait bientôt accueillir la Lettre de l'Académie nouvelle formule. Par ailleurs, l'Académie dispose maintenant d'une Revue au look moderne, largement illustrée, qui devrait être un autre vecteur de diffusion de nos travaux. Enfin, rappelons que la retransmission vidéo des séances est maintenant opérationnelle, et que chacun peut les consulter sur notre site.

La troisième démarche reste à confirmer : l'Académie doit se distinguer par la qualité, la pertinence mais aussi l'originalité de ses propositions. Elle a des armes pour cela, notamment la diversité des compétences de ses membres. Il y a de quoi mener à l'Académie de belles aventures intellectuelles, en marge des discours stéréotypés ou contraints. Nous avons la culture, la liberté de langage, l'expérience des hommes et des institutions. Nous avons surtout la possibilité de développer cette « intelligence collective » qui fait défaut à nombre d'experts.

Bref, cette année, la vieille dame n'a guère chômé. On pourra bientôt dire : « il se passe toujours quelque chose à l'Académie d'agriculture de France ».... !

On ne saurait conclure un tel bilan sans remercier tous ceux qui y ont contribué, dans les sections, les groupes de travail, au sein du bureau. Mais, puisqu'il vont bientôt quitter leurs fonctions officielles, remercions chaleureusement deux membres éminents de notre Académie : le Trésorier perpétuel dont le mandat a été marqué par une rénovation, appréciée de tous, de nos conditions de travail, et par la quête permanente d'une amélioration de nos finances ; le Vice-secrétaire qui a fait vivre les Comptes Rendus et la Lettre de l'Académie, relecteur infatigable de manuscrits parfois bâclés, gardien attentif du calendrier des séances.

Christian Lévêque



Président de l'Académie d'agriculture